



BULLETIN

PSLL.CA

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

JUIN 2007

2006-2007 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Président

Raymond Guénette 613 241-8062 home
819 671-7696 cottage

Secrétaire

Thérèse Lauzon 819 671-2633 home

Trésorier

David Hodgkin 819 671-0249 home

Représentants des lacs

Représentants du Lac Barnes

Donald Stanley 613 830-1724 home
819 671-9945 cottage

Paul Strigner 613 746-0647 home
819 671-8099 cottage

Représentants du Lac Bataille

Jean Fournier 613 749-9888 home
819 671-0419 cottage

Constance Hudak 613 761-9419 home
819 671-3094 cottage

Louise Lemieux 613 746-8565 home
819 671-8383 cottage

Odetta Surch 819 671-3419 cottage

Représentants du Lac Rhéaume

Kim Courtney-Wilson 810 671-5221 home
Alban Garon 819 671-2662 cottage

613 738-0913 home
Mark Mongeon 819 671-1422 home

Laurent Roy 819 360-5157 cell
819 671-3697 cottage

Représentant du Lac Truite

Chris Hemmingway 819 671-8084 home

ASSEMBLÉE ANNUELLE

S.V.P. Soyez présents à l'Assemblée annuelle qui commencera à 9 h 30, le dimanche 8 juillet 2007, à la plage du Lac Bataille (le 15 juillet en cas de pluie). L'Association vous offre un BBQ à la fin de la rencontre. SVP faire parvenir votre adhésion par courrier afin de ne pas retarder l'AGA.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Notre qualité de vie au lac...

Pour vous, nous travaillons à la maintenir!

Chaque année est différente mais néanmoins occupée, particulièrement lorsque votre Association compte sur des bénévoles. Plusieurs membres du Conseil sont nouveaux cette année et il nous a fallu du temps afin de nous familiariser avec les dossiers et leurs antécédents. Plusieurs dossiers sont assez complexes et nous avons eu besoin d'expertises externes afin de les résoudre et protéger vos intérêts et ceux du Conseil ex. Grand-Pic et les propriétés PSSL. Pendant mes quelques années sur le Conseil, j'ai été impressionné par le dévouement et les compétences des membres présents et passés de l'Association et de ses comités. Nous pouvons apprécier les connaissances et l'expertise dont ils ont fait bénéficier l'Association. Nous les remercions pour tout ce qu'ils ont fait pour préserver nos lacs et l'environnement pour nous et les générations futures.

Plusieurs postes sont devenus vacants durant l'année. Ceci nous a particulièrement inquiété parce que ces postes étaient détenus par des membres du Conseil qui avaient plusieurs années d'expérience et qui connaissaient bien l'historique de l'Association. C'est donc le temps de recruter des nouveaux membres et je vous recommande fortement de vous présenter à un de ces postes et de poursuivre le travail commencé. Je réalise que nous sommes une organisation de bénévoles et que vous n'avez pas tous le temps de consacrer de longues heures à l'Association. Quelques heures par mois pour siéger sur certains comités seraient très appréciées et vous seriez surpris de tout ce que vous en retirerez.

Les différents comités qui travaillent en votre nom vous feront rapport à l'AGA le 8 juillet prochain.

J'ai hâte de vous rencontrer à l'AGA et si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à communiquer avec moi directement ou par le site web de l'Association au: infopsll.ca

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE UNE DIFFÉRENCE!

Raymond P. Guenette,
Président

COLLECTE DES ORDURES

Pour la période estivale: Du 1^{er} juin au 30 sept. à chaque semaine le mercredi, cependant les matières recyclables sont recueillies à toutes les deux semaines en alternance, c.a.d. le 6 juin, 20 juin, 4 juillet etc. jusqu'au mois de septembre.

Pour la période hivernale : Du 1^{er} octobre au 31 mai, le mercredi, à toutes les deux semaines en alternance avec la collecte des matières recyclables.

Note : Veuillez vous référer à l'horaire qui vous a été remis avec le compte de taxes 2007.

ORDURES

Vous pouvez **consulter l'horaire et le règlement** concernant les ordures ménagères et les matières recyclables sur le site web de la Municipalité au : www.val-des-monts.net ou au 819-457-9400



ACCEPTÉES

- Ordures ménagères en général dans des sacs, poubelles ou un contenant conforme
- Pneus* voir article de Mme Carey p. 2
- Gros articles encombrants tel que : les réfrigérateurs, sofas, lits...

REFUSÉES

- Matières recyclables
- Résidus domestiques dangereux tels que : peinture, huile, bonbonnes de propane, gaz...
- Matières compostables tel que : feuilles, branches, gazon...
- Matériaux de construction tel que : béton, briques, contre-plaqué...

MATIÈRES RECYCLABLES

PROTÉGEZ VOS ORDURES DES ANIMAUX

Déposez vos sacs ou poubelles dans vos conteneurs autant que possible ou dans des poubelles dont le couvercle est retenu par un élastique « bungee ». Sinon, vous aurez des visiteurs non désirés et vous aurez à ramasser vos ordures répandues un peu partout. Tâche très désagréable.

ACCEPTÉES

- Papier de tout genre, pots, bouteilles, plastiques, contenants de tout genre, sacs en plastique, cannettes de tout genre, aluminium... Le tout doit être propre.

REFUSÉES

- Aucune autre matière n'est acceptée tel que : les ordures, les matériaux de construction, les résidus domestiques dangereux, les pneus et les matières compostables.

ACCÈS POUR LE LANCEMENT DES BATEAUX

Tous nos lacs dans le domaine sont privés car il n'y a pas d'accès public. Afin de garder cette intimité, une barrière, sous cadenas est en place à la plage du lac Bataille du 20 avril au 1^{er} septembre. Pendant cette période, si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir, veuillez communiquer avec une des personnes ci-dessous. Afin de ne pas être déçu, **veuillez faire les démarches au moins une journée à l'avance.**

Louise	671-8383
Odette	671-3419
Paul	671-4090
David	671-0249
Irma	671-1333

Noter : Tous les non membres devront déboursier 10 \$ chaque fois que la barrière sera ouverte.

LA MUNICIPALITÉ INTERDIT LES PESTICIDES, HERBICIDES ET ENGRAIS CHIMIQUES

Aidons nos lacs

N'oubliez pas :

- Les pesticides, herbicides et fertilisants chimiques sont maintenant interdits à Val-des Monts (depuis 2005) et publié dans le bulletin PSL 2005
- D'utiliser des produits nettoyants biodégradables dans la maison (consultez le site web de la Fédération pour des recettes maison)
- Le printemps est le meilleur temps pour déraciner le myriophylle
- De surveiller l'apparition de la salicaire pourpre et de les déraciner
- De ne pas nourrir les canards (Risque de dermatite des baigneurs).

Si vous désirez plus d'information, consultez les bulletins précédents sur le site web de la Fédération www.federationdeslacs.ca ou www.psl.ca

VOTRE MEILLEUR ACHAT : \$40.00

Eh oui, la somme de 40\$ est le coût de votre adhésion et contribue à protéger vos investissements immobiliers et votre qualité de vie dans un décor enchanteur. Seize (16) bénévoles sont vos chiens de garde qui voient à conserver la qualité de l'eau de nos lacs, de leur environnement et beaucoup plus.

Parmi les bénéfices accrus vous retrouvez:

- Le Bulletin annuel de PSSL
- Le testing de la qualité de l'eau de nos lacs incluant un programme de suivi (depuis 2002)
- Une participation à la Fédération des lacs de Val-des-Monts, à FAPEL (Fédération des associations pour la protection de l'environnement et des lacs au niveau provincial), à CREDDO (Conseil régional de L'environnement et du développement durable de l'Outaouais)
- L'ensemencement de nos lacs depuis 1989
- Une remise monétaire aux divers comités de chemins privés
- Participation et installation des affiches 'défense de chasser'
- Lobbying pour l'amélioration des routes du Domaine et de la route 366(en 2006), le programme d'inspection des réservoirs septiques, la cueillette des vidanges, le recyclage etc.
- La meilleure gestion de nos boisés et environnement (coupe à blanc, respect des rives etc.)
- Le respect des règles sécuritaires par les bateaux (formation d'un comité en 1995), limites de vitesse installées
- L'acquisition de la plage du lac Bataille afin de protéger les droits des villégiateurs non riverain
- L'installation d'une barrière à la plage du lac Bataille afin de conserver notre tranquillité, nos poissons et nos huards
- La représentation légale afin de protéger nos acquis

Même si toutes ces implications ont porté fruits, beaucoup d'efforts et de temps sont encore nécessaires afin d'atteindre nos objectifs et bien vous représenter aux niveaux municipal et provincial sur une quantité de sujets qui vous touchent.

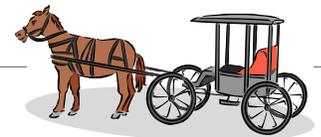
Tous les bénévoles travaillent gratuitement et les cotisations versées vous sont remises dans les bénéfices énumérés ci-dessus.

Votre association n'est pas un club social mais une mini-entreprise!

Ne reportez pas le paiement de votre cotisation

Faites-le maintenant! Nous en avons besoin!

Merci!

**NOUS SOMMES DANS LES ANNÉES QUARANTE!**

N'est-ce pas décourageant d'entendre dire que les gens ne se sont pas donné la peine de voter lors d'élections?

On se demande alors : est-ce que les gens ne sont pas intéressés? Ne connaissent-ils pas les enjeux? Et bien, la participation /adhésion de nos propriétaires n'est que 44 %. En 2006, seulement 220 propriétaires sur une possibilité de 495 ont choisi de payer leur adhésion pour être membre de PSSL. C'est très alarmant et décourageant.

Voici le portrait par lac :

	<u>Membres</u>	<u>Propriétaires</u>	<u>% payés</u>
Barnes	25	67	37 %
Bataille	91	178	51 %
Rhéaume	87	172	50 %
Autres lacs	17	78	21 %
TOTAL	220	495	44 %

Vos frais d'adhésion vous accordent beaucoup de bénéfices tangibles et impalpables. Vous les retrouvez dans l'article ci-dessus. Nous vous demandons donc de payer les frais d'adhésion afin de devenir membre et encourager vos amis et vos voisins à faire de même.

Toutes suggestions ou des moyens pour augmenter notre membership sont bienvenus et appréciés.

Notre paradis vaut au moins 40 \$ par année. Notre taux de participation actuel de 44 % est une honte!

EXIGENCES POUR LES CONDUCTEURS D'EMBARCATIONS DE PLAISANCE-LE TEMPS PRESSE!

La plupart d'entre nous savent qu'il leur faut une carte de conducteur d'embarcation de plaisance. Voici un bref résumé des exigences concernant la compétence du conducteur et pourquoi il faut agir vite.

Quand ai-je besoin d'une carte de conducteur? Tous les conducteurs de bateaux motorisés devront avoir une carte de conducteur au plus tard le 15 septembre, 2009.

Qui doit avoir une carte maintenant?

Tous les conducteurs nés après le 1^{er} avril 1983 doivent posséder cette carte indépendamment de l'âge, la force du moteur, la longueur du bateau, de la moto marine ou jet skis.

Tous les conducteurs d'une embarcation motorisée **de moins de 4 mètres**.

Et la clause grand-père?

IL N'Y EN A PAS, sauf si vous avez complété un cours de sécurité nautique reconnu, avant avril 1999. Dans ce cas, vous êtes exemptés de compléter l'examen mais vous devrez présenter une preuve du cours.

Devrais-je attendre à 2009?

Chaque année le coût de qualification augmente. Puisque la carte est bonne « à vie » faites-le donc tout de suite et épargnez de l'argent!

Aussi, sans la carte vous ne pouvez conduire un bateau à pêche de moins de 4 mètres, même s'il est emprunté.

Vous êtes peut être éligible à des escomptes de votre prime d'assurance si vous possédez cette carte????

Préparation pour l'examen:

Des classes sont disponibles dans toutes les régions, les cours prennent de 4 à 6 heures.

Afin de connaître ceux de votre région, composez le 1-800-267-6687

L'EXAMEN????

Vous pouvez écrire l'examen en ligne au www.examenbateau.com ou dans une salle de classe. Vous devez obtenir 75% à l'examen qui est accrédité de Transport Canada.

Est-ce que l'examen changera?

Transport Canada augmentera le niveau de difficulté à l'été 2007.

Visitez le site de Transport Canada au: www.boatingsafety.gc.ca pour de plus amples renseignements.

SÉCURITÉ SUR NOS LACS

Conduisez toujours prudemment, surveillez les baigneurs, les autres embarcations et portez votre gilet de flottation.

La moto marine n'est pas très appréciée. S.V.P. vous rappeler qu'ils sont bruyants, agaçants et souvent causent de grosses vagues. Pour ces raisons si vous devez en conduire un, le faire d'une façon responsable et dans un endroit du lac où vous ne serez pas une nuisance pour les autres et pour l'environnement.

LA JOIE DE LA PÊCHE



La truite de nos lacs est particulièrement active au printemps et tôt à l'automne lorsque la température fraîche les amène à la surface le long des rives. Cherchez-les dans moins de dix pieds d'eau, près d'endroits ombragés, près de billots submergés et des bancs de roches. Trôler les rives ou jeter votre ligne. À mesure que l'eau se réchauffe, la truite descend dans les profondeurs et devient plus difficile à prendre.

Pour nos jeunes pêcheurs qui sont actifs durant les après-midi chauds. La perche jaune ou crapet sont des prises garanties. Les premières tentatives à prendre ces poissons sont possibles dès que les glaces disparaissent et que les poissons se déplacent vers les rives pour se nourrir et éventuellement pondent leurs oeufs. Leurs endroits préférés sont les baies peu profondes avec abris (les roches, les débris de bois et les quais) et l'été on les retrouve le long des herbiers aquatiques. Ils mordent durant le jour, surtout par température nuageuse, mais le matin et en soirée sont les moments idéals. La perche est aussi prise près des rives tard en avril ou mai, et se dirige vers les eaux profondes durant l'été. Elle préfère les profondeurs plus que les crapets.

Nous avons aussi l'achigan. Ceux-ci ne sont pas compliqués. Ils ne se préoccupent pas du « où » et « quand » vous les pêchez, montrez-leur ce qu'ils aiment manger et ils mordent.

Bonne pêche mais n'oubliez pas votre permis!

L'OURS NOIR EST-IL DANGEREUX? POUVONS-NOUS COHABITER?



Voir un ours noir est une expérience inoubliable. Les ours semblent presque humains à l'occasion, particulièrement à cause de leur intelligence et en partie parce qu'ils peuvent se tenir debout et s'asseoir comme nous. Leur diète ressemble à la nôtre puisqu'une pénurie de petits fruits et de noix est un problème pour eux comme c'était le cas pour les peuples primitifs. Lorsqu'il y a pénurie de sources naturelles de nourriture les ours sont presque aussi rapides que les écureuils à surmonter leur peur des humains et chercher de la nourriture. Ils sont très bons à le faire.

Ils reconnaissent les couleurs, ont l'ouïe très aiguë et un odorat très développé. Ils apprennent rapidement et se souviennent longtemps des sites d'approvisionnement en nourriture. Ils peuvent grimper dans les arbres, enfoncer les portes d'autos et arracher les pare-brise.

Ils sont d'excellents nageurs. Ils s'adaptent selon la disponibilité de nourriture et souvent deviennent nocturnes afin d'éviter la confrontation avec l'humain plutôt que de dormir la nuit comme c'est leur habitude.

L'ours effrayé grimpe ou s'éloigne sans même essayer d'attaquer comme le fait l'ours grizzly. L'ours noir affronte et bluff seulement lorsque obligé à cause des oursons, une grande faim ou la familiarité avec les humains.

Nous sommes surpris de voir comment peu fréquente sont les attaques des mères pour protéger leurs oursons. Les ours s'éloignent lorsqu'ils entendent des cris ou du bruit.

Ils s'approchent des résidences parce qu'ils sentent la nourriture. Occasionnellement ils blessent mais causent souvent des dommages matériels. On ne devrait pas les encourager à s'approcher des résidences. Donc, attention de bien ranger vos déchets hors de leur portée et de bien nettoyer le BBQ.

Lorsque vous marchez dans les bois, soyez alertes et faites du bruit.

Une ourse noire pèse entre 100 et 400 livres (45 et 182 kg) alors que le mâle pèse entre 250 et 600 livres (114 à 272kg). Ils sont noirs ou de différentes teintes de brun. Comme nous, ils aiment la mi-août lorsque les petits fruits mûrissent et qu'ils continuent à se nourrir abondamment avant l'automne et l'hibernation.

S'ils deviennent nuisibles vous pouvez les signaler au 819-772-3434 (du lundi au vendredi) ou au garde-chasse au 819 246-1910 (7 jours semaine, laisser un message).

MUNICIPALITÉS DE VAL-DES-MONTS



1, ROUTE DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9

TÉLÉPHONE : 819 457-9400 – TÉLÉCOPIEUR : 819 457-4141

À tous les membres de l'Association de Perkins-sur-le-Lac

J'ai le plaisir, à titre de conseillère du district no 3, de vous présenter un bref survol des dossiers de la Municipalité.

Veillez prendre note que vous pouvez visiter le site Web de la Municipalité de Val-des-Monts à l'adresse <http://val-des-monts.net>, où vous retrouverez des informations pertinentes, l'ordre du jour des conseils municipaux, les règlements et autres. Il est important de mentionner que le site Internet a subi une cure de rajeunissement et les fonctionnaires sont en train d'effectuer la mise à jour des données pertinentes pour les citoyens.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS:

Le service des Travaux publics effectuera au cours des prochains mois la réfection de plusieurs chemins municipaux, le tout en attente d'une approbation des demandes de subventions que la Municipalité a demandées auprès de différents ministères. La Municipalité est en train de revoir la réglementation concernant les règles de construction des chemins et les normes de municipalisation et le tout devrait être déposé au cours de l'automne 2007.

Les pneus sont récupérés à Val-des-Monts et peuvent être déposés à l'un des deux garages municipaux, soit:

- Garage Déziel 93, route du Carrefour
- Garage Oakley-Carey 1570, route du Carrefour

La Municipalité n'a plus de collecte de RDD, les contenants de peinture peuvent être déposés dans tous les magasins RONA et les huiles et filtres à l'huile peuvent être déposés dans les magasins Canadian Tire.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE:

La bibliothèque de l'édifice J.-A. Perkins, située au 17, chemin du Manoir, sera fermée durant les samedis de juillet. L'accès Internet à haute vitesse y est toujours disponible. Le samedi 7 juillet 2007, aura lieu le Festival de l'achigan de Val-des-Monts. Ce tournoi de pêche, de style remise à l'eau, se tiendra sur le lac McGregor, de 7 h à 17 h. Plus de 2 000 \$ en bourse et en prix de participation y seront remis dont 500 \$ pour la plus belle grosse prise.

NOUVEAU: Une bourse pour la catégorie familiale – Le prix sera déterminé selon le nombre d'inscriptions reçues.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME:

Le règlement, adopté en 2005, concernant l'interdiction des pesticides a été modifié afin d'y inclure les fertilisants chimiques. Cette nouvelle réglementation est en vigueur depuis le 7 avril 2006. Aux propriétaires de terrains vacants: Le règlement de zonage portant le numéro 436-99 interdit de stationner ou d'entreposer des tentes roulottes, des roulettes ou tout autre type de véhicules récréatifs sur un terrain vacant. Il en est de même pour les camions, autobus, voitures ou autres véhicules.

Note importante: À noter qu'il n'est pas autorisé de niveler, de remblayer, d'excaver, de déposer des matériaux de quelque nature que ce soit dans la marge riveraine de 15 mètres.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE:

La Municipalité a adopté, en février 2007, le règlement portant le numéro 623-07 visant l'installation, sur son territoire, de plaques d'identification de numéros civiques. L'installation débutera dès la mi-mai pour se terminer au plus tard vers la mi-octobre. Le règlement vise donc à munir l'ensemble des immeubles construits d'une plaque comportant le numéro civique réfléchissant et ce, de façon uniforme afin d'améliorer la réponse à une situation d'urgence surtout lorsque les secondes comptent.

Les feux en plein air sont interdits sur le territoire de la Municipalité sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite (15 \$) du service de Sécurité incendie. Cependant, il est permis d'utiliser des installations munies d'une cheminée et d'un pare-étincelles, pour autant que le feu fasse l'objet d'une surveillance constante. L'émission d'un permis s'assujettit à des conditions strictes afin d'éviter que le feu se propage à la forêt ou aux bâtiments avoisinants. La réglementation en vigueur tient également compte de la quiétude du voisinage. Il n'est pas nécessaire d'obtenir une autorisation du service de Sécurité incendie pour les feux de joie. Par ailleurs, ils ne doivent pas excéder une superficie de 45 cm par 45 cm (18 po. par 18 po.) et être sous la supervision d'un adulte et un moyen d'extinction doit se trouver à proximité du feu.

Si vous désirez de plus amples informations, s'il vous plaît, n'hésitez pas à me contacter, soit par :

Téléphone: 819 671-3278

Télécopieur: 819 671-7480

Courriel: mccarey@storm.ca

OU

Par l'intermédiaire de la Municipalité, soit par :

Téléphone: 819-9400

Télécopieur: 819-4141

Courriel: administration@val-des-monts.net

En terminant, je souhaite à tous les membres de votre Association un très bel et paisible été et profitez pleinement de toutes les activités offertes par la Municipalité.

Du bureau du maire Marc Carrière:**Route 366**

Grâce aux efforts du Maire et de notre Membre à l'Assemblée Nationale, Norm McMillan, nous avons été informé que la route 366 sera pavée sur une distance de 4.9km, du village jusqu'au pont de la Mud Bay, à un coût de 750,000 \$.

Merci à tous ceux impliqués dans cette décision et merci à ceux qui ont signé la pétition initiée par votre Association.

Plaques d'identification des numéros civiques

La municipalité fournira et installera un numéro civique à chaque propriété de Val-des-Monts. Le contrat a été accordé et le travail débutera durant l'été jusqu'à son achèvement. Ces affiches seront réfléchissantes afin d'être vues le soir.



NOS LACS-CE QUI ENTRE Y DEMEURE-DEVENEZ ÉCOLO

Saviez-vous que le savon que nous utilisons dans le lave-vaisselle contient 1 gramme de phosphate par cuillère à table? Alors, si vous utilisez votre lave-vaisselle une fois par jour et utilisez de 2 à 6 cuillères à table de savon à vaisselle, vous ajoutez 700 à 2100 grammes de phosphate dans nos lacs chaque année. Bien que les fertilisants soient maintenant interdits, la détérioration des lacs va continuer due à l'utilisation des lave-vaisselle. Le phosphate dans les savons à vaisselle (et dans tous les produits nettoyeurs que nous utilisons) finit par se retrouver dans nos lacs et contribue à la croissance des algues.

Que pouvez-vous faire?

Utilisez des produits biodégradables qui sont disponibles dans les magasins de Val-des-Monts. Si vous n'êtes pas satisfaits des résultats des savons lave-vaisselle biodégradables, essayez la recette suivante. Les résultats sont étonnants. Mettre la quantité requise de savon biodégradable dans le contenant ouvert du lave-vaisselle et remplir le contenant fermé avec du vinaigre. Ça fonctionne vraiment. Ces quelques petites taches, que vous retrouvez sur vos verres, contribuent à la survie de votre lac et au plaisir qu'auront vos enfants qui grâce à vous, pourront s'y baigner longtemps.

Autres suggestions de produits écologiques faits maison

Nettoyant à vitres- Mélanger 10ml (2 c. à thé) de vinaigre à 1 litre (1 pinte) d'eau chaude. Pour éviter les rayures, assécher à l'aide de papier journal.

Désinfectant- Mélanger 125 ml (1/2 tasse) de borax dans 4 litres (1 gallon) d'eau chaude pour désinfecter et désodoriser (cette recette est utilisée dans les hôpitaux).

Nettoyant tout usage - Mélanger 125 ml (1/2 tasse) de vinaigre et 65ml (1/4 tasse) de bicarbonate de soude dans 2 litres (1/2 gallon) d'eau. Ranger et garder.

Nettoyant non abrasif- Saupoudrer une éponge ou un linge humide de bicarbonate de soude pour nettoyer les comptoirs, éviers, baignoires, fours et fibre de verre.

Nettoyant pour le four- Mélanger 65 ml (1/4 tasse) de bicarbonate de soude et 30 ml (2 c. table) de sel. Ajouter assez d'eau chaude pour former une pâte. Laissez la pâte reposer 5 minutes.

Mise en garde: Ne pas enduire le filage ou les éléments chauffants.

Nettoyant pour cuvette- Verser 65 ml (1/4 tasse) de bicarbonate de soude dans la cuvette et ajoutez du vinaigre. Laissez reposer 1/2 heure. Brossez la cuvette.

Mise en garde - Bien indiquer le nom du produit sur le contenant et garder hors de la portée des enfants. Il ne faut pas utiliser les produits nettoyeurs faits à la maison mélangés avec les produits commerciaux car les réactions qu'ils pourraient causer sont imprévisibles.

La population de nos lacs change de villégiateurs de fin de semaine et vacanciers à celle de résidents permanents et villégiateurs saisonniers. Nos lacs ne peuvent pas soutenir l'impact des pratiques de la ville à la campagne lorsqu'il s'agit de produits chimiques. Les villes possèdent de vaste centre de traitement des eaux, Nous n'en avons pas!

Merci de penser et d'agir écologiquement!

LE NOUVEAU LOOK DU SITE INTERNET PSLL ET CONCOURS DE PHOTOS!

Le site web de l'Association **psll.ca** est un merveilleux outil de communication afin de transmettre les nouvelles et l'information aux membres. Le site Internet a été créé en 1998 et sa mise en place a été effectuée par notre ancienne présidente, France Joncas, qui y a consacré plus de 200 heures et le site contient plus de 600 liens internes.

Nous savons tous que l'information se prolifère et si elle n'est pas contrôlée elle bloque les artères. Notre site a augmenté à 900 liens et le temps était venu de faire un nettoyage!

Encore là, France Joncas a consacré son temps et son expertise afin de regrouper l'information en liens directs. PSLL se tient à la fine pointe de la technologie. Consultez le site à **psll.ca** et appréciez le nouveau look.

Nous avons besoin de photos pour accompagner ces nouveaux textes et cette nouvelle présentation! Nous invitons tous les adeptes de photographie du Domaine de nous faire parvenir leurs meilleures photos digitales selon les critères suivants:

- Un maximum de 2 photos par entrée
- Une entrée par participant
- Les photos doivent faire partie des catégories suivantes;
 - La flore (ce qui poussent naturellement)
 - La faune (nos animaux indigènes)
 - Embarcations (motorisées ou à rames)
 - Loisirs (la nage, la marche, le jardinage etc.)



Les photos devraient être envoyées au site info@psll.ca avant le 14 juillet, 2007.

Les gagnants seront avisés peu de temps après et leurs photos apparaîtront sur notre site Internet. Le prix vous sera livré par votre représentant de lac.

PARTICIPER NOMBREUX ET BONNE CHANCE!

CHOISIR L'EAU DE SURFACE OU L'EAU SOUTERRAINE?

Pour certains propriétaires, pomper l'eau du lac est la solution la plus naturelle et souvent la plus économique. En tout cas, on ne risque pas de manquer d'eau!

Pour d'autres, le puits tubulaire (puits artésien) semble être la solution évidente en raison des risques de l'eau de surface pour la santé.

Qu'en est-il au juste?

L'EAU SOUTERRAINE

Pour un particulier, la situation est plus délicate. La seule eau souterraine qu'il peut puiser est celle qui se trouve sous son terrain. Il n'a pas de marge de manœuvre. Si par hasard l'eau qu'il y a là présente des problèmes il faudra la traiter. Pour réduire les risques, les normes de construction des puits visent à prévenir l'infiltration d'eau de surface (eau de pluie, eau de la fonte des neiges). Mais, comme rien n'est parfait, il arrive qu'un puits tubulaire n'est pas étanche et que de l'eau de surface s'y infiltre. Dans le jargon, on appellera ce puits un *ESSIDES*. Des correctifs peuvent être alors nécessaires pour s'assurer que l'eau de la maison n'est pas contaminée par des bactéries indésirables.

Mais même s'il n'y a pas de bactéries, des problèmes agaçants tels que la dureté (eau calcaire), le fer, les odeurs d'œufs pourris sont fréquentes dans les puits profonds. Il faut alors remédier à ces problèmes par l'installation d'un adoucisseur et peut-être d'autres appareils.

L'EAU DE SURFACE

L'eau de surface est abondante, elle est aussi douce. Ce sont des points en sa faveur. Son problème majeur c'est la contamination bactérienne. Cette eau ne peut en aucun cas être considérée comme sûre, même si elle semble claire et propre.

Grâce aux progrès technologiques, des moyens de traiter cette eau afin de garantir qu'elle est sans risque sont désormais à la portée des propriétaires de chalets et de maisons situés en bordure des lacs. L'utilisation de l'eau de surface peut finalement être une solution qui se défend en autant qu'on assure la salubrité de cette eau par l'installation d'une lampe ultraviolette de bonne qualité ou par la chloration dans le cadre d'un plan de traitement bien conçu. D'autres aspects doivent toutefois être considérés avant d'agir.

Pour une vue d'ensemble de la question de l'approvisionnement et de la qualité de votre eau, la consultation d'un entrepreneur en plomberie et en pompage spécialisé en qualité de l'eau est la meilleure approche pour partir du bon pied.

Gilles Verrier, Techn'EAU Conseil

Licencié CMMTQ et membre de Canadian Water Quality Association

819-643-2011

techneauconseil@bellnet.ca

VENTE DE GARAGE À LA PLAGE DU LAC BATAILLE LE 11 AOÛT 2007 (le 12 août en cas de pluie) 8 h à 14 h

APPORTEZ VOTRE PROPRE TABLE / *Gardez vos profits ou faites-en don à PSL*

GRATUIT POUR LES MEMBRES 10 \$ POUR LES NON MEMBRES

Nous n'accepterons pas les gros articles tels cuisinière, frigo, sofa, bateau etc., cependant un tableau d'affichage sera disponible pour annoncer vos articles. On recherche des livres, jeux et petits appareils. Chaque article vendu, donné ou échangé est un item de moins pour les déchets.

Venez, échangez et amenez les autres!

Information : Louise Lemieux à 819-671-8333

Nous pouvons recueillir vos dons si nous sommes avisés au moins 5 jours avant la vente.

Merci aux gens qui ont donné leurs profits ou des articles pour la vente de garage PSL 2006.

Vous avez contribué 110 \$. Merci de votre générosité!



COMMENT SE PORTENT NOS LACS? QU'EST-CE QUE LES TESTS D'EAU RÉVÈLENT?

L'association PSLL est un membre actif de la Fédération des lacs de Val-des-Monts et une de ses activités régulières est d'effectuer les tests d'eau. Ce printemps nos bénévoles ont fait des tests afin de déterminer les niveaux de phosphore et la transparence de l'eau. Ces tests ont été effectués une semaine après le dégel de la glace à la fin avril. Ces tests sont faits à ce moment là car l'eau du lac est mélangée. L'eau est mélangée, résultat du changement de la température à la surface du lac donc une seule mesure est représentative de la concentration de phosphore dans le lac. La clarté de l'eau est déterminée lorsqu'un disque noir et blanc est plongé dans l'eau jusqu'à ce qu'il disparaisse. L'eau est moins claire au printemps et après une pluie abondante due aux écoulements. La clarté de l'eau est également affectée par la densité de plancton qui est directement reliée à la concentration de phosphore.

Le phosphore est une menace importante pour le bassin d'eau parce qu'il est un engrais naturel pour la végétation aquatique. Une augmentation du phosphore dans le lac entraîne donc une augmentation de la production de plantes aquatiques, diminue la clarté de l'eau et le contenu d'oxygène en eau profonde. L'accroissement du niveau de phosphore est généralement provoqué par les activités humaines autour des lacs qui résultent dans la coupe des arbres et de la végétation, les systèmes septiques, les applications d'engrais, l'utilisation de savons et autres.

Cette année les résultats des tests d'eau dans nos lacs sont très similaires aux années précédentes (sauf Corrigan et Maskinongé qui n'ont pas été faits vu le manque de bénévoles). Cependant ces résultats sont effectivement sur « la ligne » et dans certains cas marginalement au delà d'un niveau acceptable. **Ces résultats nous préviennent que nous devons continuer à être vigilant, protéger le littoral, entretenir les installations septiques et contrôler le phosphore.**

Si nos lacs ne sont pas perturbés par l'activité humaine, les lacs survivront pour des dizaines de milliers d'année avant de retourner en marécages. Nous n'avons pas d'idée du temps que notre présence a déjà utilisé mais nous savons que nous pouvons ralentir cette détérioration par notre vigilance telle que mentionnée précédemment en contrôlant le développement permis. Tony Le Sauter, de FAPÉL, nous a avisé que durant les cent ans d'activités humaines ces lacs ont vieilli des milliers d'années.



Par l'entremise de la Fédération des lacs de Val-des-Monts nous proposons à la Municipalité d'estimer, dans son processus de planification, la capacité de développement de chaque lac et ainsi limiter les développements futurs de façon à respecter la capacité établie. La détermination de «é» est clairement subjective et c'est aussi pourquoi l'Association teste annuellement et partage ses résultats avec la Fédération. Les résultats des tests pour chacun des lacs sont envoyés à M. Henri Fournier, qui est un biologiste rattaché au Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, qui travaille en étroite collaboration avec La Fédération.

Ces données sont essentielles pour mesurer l'évolution de la qualité des eaux des lacs et le succès des interventions futures.

5^{ÈME} JOURNÉE DE LA QUALITÉ DE L'EAU À VAL-DES-MONTS 14 JUILLET 2007

La fédération des Lacs de Val-des-Monts ouvre ses portes aux citoyens et villégiateurs dans le cadre de sa journée annuelle de la qualité de l'eau.

Cette cinquième journée annuelle de la qualité de l'eau se tiendra samedi le 14 juillet à 10h à l'Auberge sur le Lac de Saint-Pierre-de-Wakefield. Lors de cette journée spéciale où les citoyens, les villégiateurs et les intervenants municipaux sont cordialement invités, nous discuterons de la situation de la qualité de l'eau des lacs de Val-des-Monts, ainsi que des moyens d'actions disponibles à sa population.

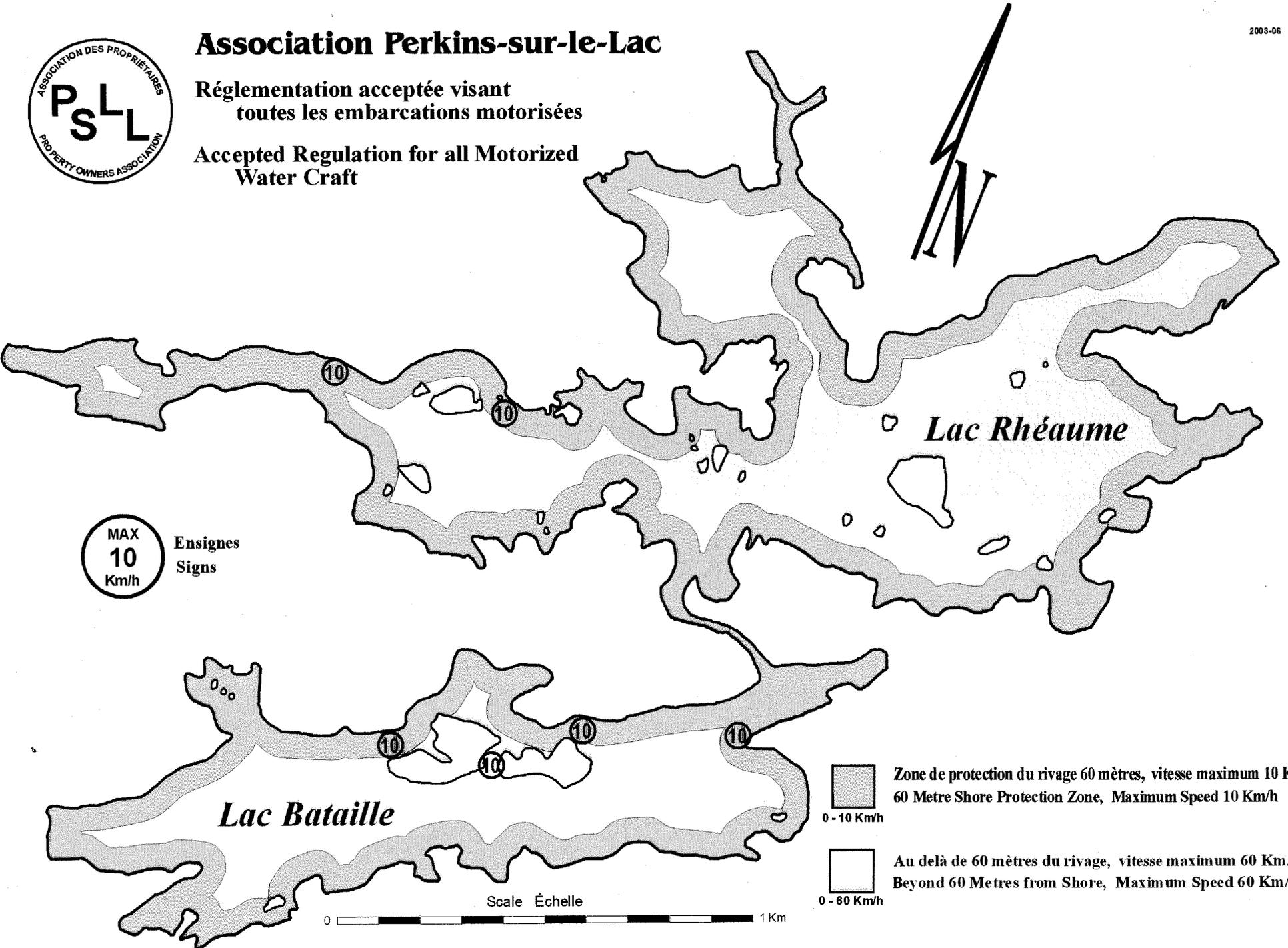
La journée de la qualité de l'eau est une initiative de la Fédération des Lacs de Val-des-Monts. La mission de cet organisme sans but lucrative est d'améliorer la qualité de l'eau des lacs de Val-des-Monts en visant comme résultat une eau propre et claire. Pour ce faire, elle a comme vision de positionner la problématique de la détérioration des lacs au coeur des décisions



Association Perkins-sur-le-Lac

Réglementation acceptée visant toutes les embarcations motorisées

Accepted Regulation for all Motorized Water Craft



MAX
10
Km/h

Ensignes
Signs

Lac Rhéaume

Lac Bataille

 Zone de protection du rivage 60 mètres, vitesse maximum 10 Km/h
60 Metre Shore Protection Zone, Maximum Speed 10 Km/h
0 - 10 Km/h

 Au delà de 60 mètres du rivage, vitesse maximum 60 Km/h
Beyond 60 Metres from Shore, Maximum Speed 60 Km/h
0 - 60 Km/h

Scale Échelle



Association Perkins-sur-le-lac
Numéros de téléphone utiles
www.psll.ca

ANIMAUX**Castors :**

- ◆ Trappage en saison (à l'automne après le 30 octobre) :
Mario Boucher 819 671 8457

Chiens et autres animaux domestiques (arrêté municipal 03-RM02) :

- ◆ Licences et services (SPCA de l'Outaouais) 819 243 2004

Autres animaux (ours, etc.) :

- ◆ Société de la faune, Gat. 819 772 3434
- ◆ Braconnage 1 800 463 2191

PLAGE – Lac BATAILLE**Barrière d'accès (s.v.p. appeler 24 heures à l'avance) :**

- ◆ Louise 819 671 8383
- ◆ Odette 819 671 3419
- ◆ Paul 819 671 8099
- ◆ David 819 671 0249
- ◆ Irma 819 671 1333

OISEAUX

- ◆ Centre des oiseaux sauvages 1 613 828 2849

EXCURSIONS EN BATEAU**Pour la conduite dangereuse de bateaux :**

- ◆ MRC des Collines Police 1 888 459 9911

PERMIS DE CONSTRUCTION

- Municipalité de Val-des-Monts 819 457 9400

FEU**Urgence : 911**

Permis pour faire un feu :

- ◆ Réception municipale 819 457 9400

VIDANGES / RECLYCLAGE

- ◆ Dumouchel 819 827 9144

SANTÉ**Urgence : 911**

- ◆ Clinique (CLSC), 1884 du Carrefour (24h/7) 671 3777
- ◆ Hôpital – Gatineau 819 561 8100
- ◆ Hôpital – Hull 819 595 6000
- ◆ Hôpital – Wakefield 819 459 2342

HYDRO QUÉBEC

- ◆ Manque de courant 1 800 790 2424
- ◆ Service à la clientèle 819 776 1511

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

www.val-des-monts.net

- ◆ Réception 819 457 9400
- ◆ Conseillère, Margaret Carey 671-3278
télécopieur 671-7480
- ◆ Plaintes 819 457 9400, poste 0
- ◆ Fin de semaine 819 457 9400, poste 1

JOURNAUX

- ◆ Ottawa Citizen 613 596 1950
- ◆ Le Droit 613 562 0555
- ◆ Journal l'Envol des Monts 819 671 1502

BRUIT / NUISANCES

- Police MRC des Collines 1 888 459 9911

POLICE**Urgence : 911**

- ◆ Appel non urgent 1 819 458 9911
ou appel sans frais 1 888 459 9911
- ◆ Information 1 819 459 2422
ou appel sans frais 1 877 459 2422

BOÎTES POSTALES

- Postes Canada 819 772 4808

CHEMINS**Municipaux :**

- ◆ Plaintes 819 457 9400
- ◆ Fin de semaine poste 0 ou poste 1

Privés (communiquer avec votre comité local) :

- ◆ Chem. lac Barnes, Kim Poulin 613 739 7322
819 671 7209
- ◆ Chemin de la Barrière, Paul Strigner 819 746 0647
- ◆ Chemin Pintades, Ralph Stafford 819 671 5837
- ◆ Chemin lac Rhéaume Nord, Daryl Neve 819 725 6933
- ◆ Chem. lac Rhéaume Ouest, David Hodgkin
819 671 0249

SEPTIQUES / PERMITS / PUBLICATION

- ◆ Municipalité de Val-des-Monts 819 457 9400
- ◆ Vidages : voir les pages jaunes sous *fosses septiques – nettoyage*

BERGES

- ◆ Voir la publication intitulée, *Environnement et Urbanisme*
- ◆ Appeler la municipalité (voir Permis de construction)

TÉLÉPHONE

Clients de Bell (pour tous les services y compris téléphone défectueux, débranchement, etc.) 310 2355

FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS

www.federationdeslacs.ca

ASSOCIATION PERKINS SUR-LE-LAC

**ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**
Dimanche, le 8 juillet 2007, 9 h 30
à la plage du lac Bataille

**AGENDA
ANNUAL GENERAL MEETING**
Sunday, July 8th, 2007, at 9:30 am
Lac Bataille Beach

- | | |
|--|--|
| 1. Adoption de l'ordre du jour | 1. Approval of the Agenda |
| 2. Adoption des procès-verbaux
2.1 L'AGA du 16 juillet 2006 | 2. Approval of Minutes
2.1 AGM of July 16, 2006 |
| 3. Rapport de la présidente
3.1 Bulletin de l'Association
3.2 Mise à jour du dossier Grand-Pic | 3. President's Report
3.1 Association Newsletter
3.2 Update of Grand Pic file |
| 4. Rapport du trésorier
4.1 Les états financiers pour l'année 2006
4.2 Le budget provisoire pour l'année 2007 | 4. Treasurer's Report
4.1 2006 Financial Statements
4.2 Projected 2007 Budget |
| 5. Revue du plan de travail de l'Association | 5. Review of work plan of the Association |
| 6. Rapport des représentants de lacs | 6. Report from Lake Representatives |
| 7. Mise à jour de la qualité de l'eau | 7. Water Quality Update |
| 8. Recommandations de l'assemblée au Conseil d'administration | 8. Recommendations of the Assembly to the Board of Directors |
| 9. Élection des membres du Conseil d'administration | 9. Election of the Board of Directors |
| 10. Varia | 10. Other Business |

**SVP apporter cet ordre du jour à l'assemblée.
Please bring this Agenda to the meeting.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PSLL
PSLL BOARD OF DIRECTORS**

**Terme
des membres du Conseil
PRÉVISION DE ROTATION**

**Terms of Office for
Members of the Board
PROVISION OF ROTATION**

Tous les directeurs seront élus par les membres à l'assemblée générale annuelle.

All Officers shall be elected by the members at the annual general meeting.

Tous les termes sont pour une période de deux (2) ans. Afin d'avoir une continuité, le Président et la Secrétaire seront élus une année **et** le Trésorier sera élu l'année suivante.

All terms are for a period of two (2) years. The President and Secretary shall be elected in one year **and** the Treasurer elected the following year to ensure continuity.

Tous les termes peuvent être renouvelés à la fin du terme.

All terms will be renewable at the end of the mandate.

COMITÉ EXÉCUTIF / EXECUTIVE COMMITTEE

**DATE D'ÉLECTION /
ELECTION DATE**

**FIN DU MANDAT /
END OF MANDATE**

Président(e) / President

Raymond Guénette*

Juillet / July 2007

Juillet / July 2009

Vice-président(e) / Vice-President

Vacant

Juillet / July 2007

Juillet / July 2008

Secrétaire / Secretary

Vacant

Juillet / July 2006

Juillet / July 2008

Trésorier / Treasurer

David Hodgkin

671-0249

Juillet / July 2006

Juillet / July 2008

CONSEILLERS DES LACS / LAKE REPRESENTATIVES

Bataille (4)

Vacant

Juillet / July 2007

Juillet / July 2008

Constance Hudak

671-3094

Juillet / July 2006

Juillet / July 2008

Vacant

Juillet / July 2006

Juillet / July 2008

Vacant

Juillet / July 2007

Juillet / July 2009

Rhéaume (4)

Vacant

Juillet / July 2007

Juillet / July 2008

Alban Garon

671-2662

Juillet / July 2005

Juillet / July 2007

Mark Mongeon

671-1422

Juillet / July 2005

Juillet / July 2007

Vacant

Juillet / July 2006

Juillet / July 2008

Barnes (2)

Paul Strigner

671-8099

Juillet / July 2006

Juillet / July 2008

Ronald Stanley*

Juillet / July 2007

Juillet / July 2009

Louise (1)

Vacant

Juillet / July 2007

Juillet / July 2008

Truite (1)

Chris Hemmingway

671-8084

Juillet / July 2006

Juillet / July 2008

Épinette (1)

Vacant

Juillet / July 2007

Juillet / July 2009

Postes vacants / Vacancies

Juillet / July 2007

Juillet / July 2008

Chevreuil (1)

Corrigan (1)

Maskinongé (1)

* Candidats en réélection. / Candidates seeking re-election.



Adhésion / renseignements – 2007
Membership / Mailing List Information – 2007

Association Perkins-sur-le-Lac (<http://psll.ca>)
46, chemin des Orioles, Val-des-Monts, QC, J8N 6L8

A. RÉSIDENCE – RESIDENCE (Adresse postale – Mailing address)

Nom de famille / Last Name		Prénom(s) – First Name(s)	
Adresse – Address			Téléphone – Telephone
Ville – City	Province	Code Postal	Courriel – Email

B. RÉSIDENCE ESTIVALE – SUMMER RESIDENCE

N° civique – Civic N° & Nom du chemin – Street Name	Lac – Lake	Téléphone – Telephone
---	------------	-----------------------

ADHÉSION / MEMBERSHIP

Oui (chèque au montant de 40 \$ payable à : Association PSL)
Yes (\$40 cheque payable to: Association PSL)

Non (Aucun intérêt à l'adhésion à ce temps)
No (Not interested in being a member at this time)

C. AUTRES RENSEIGNEMENTS – OTHER INFORMATION

Je désire la correspondance en français

I'd like to receive the correspondence in English

Je désire recevoir *Le Bulletin* par courriel

I'd like to receive the *Newsletter* via e-mail

S.V.P., veuillez changer mon adresse comme suit :
Please change my address as follows:

Nom de famille – Last Name		Prénom(s) – First Name(s)	
Adresse – Address			Téléphone – Telephone
Ville – City	Province	Code Postal(e)	Courriel – Email

Je tiens à soulever le(s) sujet(s) suivant(s) à votre attention :
I would like to bring the following comments/concerns to your attention:
